

Brevet fédéral de Responsable d'atelier dans les domaines de l'horlogerie

Formation - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
BFAH 24/26	30.08.24 - 30.06.26	Ma Je	18:00 - 21:00	18 mois	CAF ²²⁵⁰ n° en cours SEFRI*voir conditions	CHF 16'128

DÉFINITION

La formation, menant au nouveau Brevet fédéral de Responsable d'atelier dans les domaines de l'horlogerie, débutera à l'ifage le 30 août 2024.

Cette formation est conçue pour doter les participants des compétences nécessaires à la gestion efficace d'ateliers horlogers, mécaniques, micromécaniques, de terminaison ou autres.

Les participants, généralement issus du secteur horloger, bénéficient d'une formation complète, comprenant des modules spécifiques tels que la conduite d'équipe, la formation des collaborateurs, la planification des activités et la gestion durable. La formation, dispensée en soirée sous la forme d'un apprentissage mixte, s'étend sur six modules, chacun ciblant des compétences opérationnelles spécifiques et cruciales pour exceller dans le domaine de l'horlogerie.

L'association faitière de ce brevet est la Convention Patronale de l'Industrie Horlogère suisse. Le profil détaillé de qualification se trouve sur ce lien : Profil de qualification

PRÉREQUIS

- Titulaires d'un CFC dans le domaine technique ou d'une qualification équivalente ou supérieure et disposer d'au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine technique.
- Titulaires d'un autre CFC ou d'une qualification équivalente ou supérieure et disposer d'au moins 8 années d'expérience professionnelle dans le domaine technique.

PRIX

Des arrangements de paiement en plusieurs mensualités peuvent être proposés.

INSCRIPTION

Inscriptions ouvertes!!!

Les personnes intéressées sont invitées à présenter un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Curriculum vitae avec photo
- Copie des certificats/diplômes (formation de base et perfectionnement professionnel)
- Copie des certificats de travail (avec descriptif de fonction et responsabilités actuelles)
- Lettre de motivation

Sélection des candidatures après entretien avec la responsable de pôle technologie et la responsable de formation.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes actives dans le secteur de l'horlogerie et de la microtechnique qui souhaitent élargir et développer leurs compétences. Il n'est pas obligatoire d'occuper un poste à responsabilité pour suivre cette formation.

OBJECTIFS

Les objectifs incluent le développement des aptitudes d'encadrement et de gestion d'équipes, la maîtrise des aspects opérationnels et financiers ainsi que la mise en œuvre de démarches-qualité et d'une responsabilité sociétale. Les participants, généralement issus du secteur horloger, bénéficient d'une formation complète comprenant des modules spécifiques tels que la conduite d'équipe, la formation des collaborateurs, la planification des activités et la gestion durable.

CONTENU

Module A Gestion et encadrement des collaborateurs de l'atelier (*90 périodes)

- **A1** Communiquer avec différents publics cibles
- **A2** Gérer les conflits et situations particulières au sein de l'équipe
- **A3** Accompagner les collaborateurs face aux changements
- **A4** Organiser et accompagner le développement des compétences des collaborateurs de l'atelier
- **A5** Introduire les nouveaux collaborateurs à leur poste

Module B Conduite d'une équipe (*90 périodes)

- **B1** Autoévaluer son style de conduite, définir et mettre en œuvre des mesures d'amélioration
- **B2** Gérer et conduire une équipe

- **B3** Analyser la performance de l'équipe et déployer une démarche d'amélioration de la performance
- **B4** Identifier les besoins de l'équipe pour répondre aux objectifs fixés et mettre en place des processus pour y répondre
- **B5** Participer à la démarche de recrutement des nouveaux collaborateurs pour l'atelier

Module C Formation des collaborateurs et de la relève de l'atelier (*72 périodes)

- **C1** Analyser, documenter et présenter des informations dans le cadre d'une formation
- **C2** Organiser et encadrer la formation pratique des apprentis de l'atelier
- **C3** Mettre en œuvre des mesures en faveur de la pérennité des métiers au sein de l'atelier
- **C4** Concevoir des formations brèves à l'attention des collaborateurs

Module D Planification, mise en œuvre et pilotage des activités de l'atelier (*117 périodes)

- **D1** Etablir et gérer le budget de l'atelier
- **D2** Mettre en place et veiller à la maintenance de l'équipement de l'atelier
- **D3** Piloter les mandats opérationnels de l'atelier et gérer les imprévus
- **D4** Gérer un projet de développement de l'atelier
- **D5** Mettre en œuvre les règles et normes de protection de la santé et de sécurité au travail dans le cadre de l'atelier et tenir les statistiques

Module E Déploiement d'une démarche qualité (*81 périodes)

- **E1** Piloter la mise en œuvre de la qualité des produits et processus de l'atelier
- **E2** Déployer une démarche d'amélioration continue dans l'atelier
- **E3** Mettre en œuvre des démarches et outils de lean-manufacturing pour optimiser les processus de l'atelier
- **E4** Intégrer la démarche qualité dans une industrie digitalisée

Module F Mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale (RSE) (*54 périodes)

- **F1** Identifier la stratégie RSE de l'entreprise et ses enjeux
- **F2** Développer et mettre en œuvre les actions favorisant la RSE dans l'atelier
- **F3** Identifier et implémenter les nouveautés industrielles et technologiques dans l'atelier
- **F4** Mettre en œuvre les règles et normes de protection de l'environnement dans le cadre de l'atelier.

***Le nombre de périodes indiqué inclut le travail individuel nécessaire à la préparation de ce brevet, les heures de cours en présentiel, les activités proposées en ligne (vidéo, quizz, jeux, etc) ainsi que le travail de validation demandé pour pouvoir s'inscrire à l'examen fédéral du Brevet de Responsable d'Atelier dans les domaines de l'horlogerie.**

Méthode

Les cours comprennent les apports théoriques indispensables à la réussite des examens de la CPIH ainsi que des travaux de groupe, des études de cas, des examens blancs, des espaces de réflexion et d'échange conçus en fonction du vécu des participants.

REMARQUES

Date de début : Août 2024. Durée : 18 mois. Les cours sont dispensés les mardis et jeudis de 18h00 à 21h00. La planification horaire détaillée est remis aux candidat.es en début de session.

Les 6 modules nécessitent une validation, soit par des travaux à rendre (analyse d'un cas vécu, introspection, etc) soit par un examen écrit ou oral. L'inscription à l'examen du brevet fédéral exige la validation des 6 modules ainsi qu'un travail de projet (écrit, oral) et deux études de cas.

CONTACT

E : management@ifage.ch
T : 022 807 30 72